

NOTE DE RECHERCHE

Qu'est-ce que le trudeauisme ?

par Charles-Philippe Courtois,
docteur en histoire et chercheur associé à
l'Institut de recherche sur le Québec

Octobre 2011

TABLE DES MATIÈRES

Qu'est-ce que le trudeauisme ?.....	2
Aux racines du trudeauisme : un combat anti-Québec.....	2
Un Canada bilingue et non biculturel.....	4
Le multiculturalisme.....	5
Un État canadien décolonisé de Londres, des provinces colonisées par Ottawa.....	6
La constitution de 1982 - Un Québec bloqué.....	7
Échec au biculturalisme.....	7
Échec au Québec français.....	8
Échec au Québec souverain.....	8
Une hégémonie intellectuelle.....	9
Note biographique.....	10

Le Comité scientifique de l'Institut de recherche sur le Québec s'assure de la rigueur de la démarche et des méthodes utilisées dans le cadre des projets de recherche qu'il finance. Cependant, l'Institut décline toute responsabilité quant aux propos tenus et opinions exprimées par les auteurs.

QU'EST-CE QUE LE TRUDEAUISME ?

Qu'est-ce que le trudeauisme ? Le trudeauisme est une idéologie qui se définit bien par ce à quoi elle s'oppose avec virulence : le nationalisme québécois. Le trudeauisme est d'abord une idéologie antagoniste au nationalisme québécois et, pourrait-on arguer, à l'identité québécoise. En lieu et place de la défense de cette identité comme de l'affirmation de l'autodétermination des Québécois, le trudeauisme a proposé un nouvel idéal canadien assorti d'une nouvelle identité. Cette identité se veut bilingue et cosmopolite et s'appuie sur un nouvel État central fort. L'État central canadien, dans la vision trudeauiste, doit prendre plus de place au

détriment des États provinciaux dans la vie des Canadiens. Il doit s'affirmer avec intransigeance et développer une intense fierté dans le nouveau Canada, basée sur l'idée que le Canada est un phare pour l'humanité cosmopolite de demain, en fait de la mondialisation d'aujourd'hui.

L'idéal politique trudeauiste triomphe avec le rapatriement de la constitution en 1982 sans l'accord du Québec. Au total, Trudeau parvient à bloquer l'émancipation du Québec de la façon suivante :

1. Échec au biculturalisme.
2. Échec au Québec français.
3. Échec à la souveraineté-association.

AUX RACINES DU TRUDEAUISME : UN COMBAT ANTI-QUÉBEC

Après la guerre, Trudeau s'affirme comme intellectuel engagé. Il devient une figure connue à la faveur de la grève de l'amiante en 1949 et de la fondation de la revue *Cité libre* en 1950, avec Gérard Pelletier, qui coalesce les intellectuels libéraux critiques du duplessisme. Il ne

fait pas que critiquer le conservatisme socio-économique de Duplessis, les méthodes de son gouvernement ou le cléricanisme. Dans *La grève de l'amiante*, ouvrage collectif qu'il dirige et publie en 1956, Trudeau développe une critique du nationalisme canadien-français et, plus

profondément, de l'identité canadienne-française.

Pour Trudeau, le gouvernement de Duplessis est une abomination. Duplessis, selon lui, n'est pas comparable à d'autres leaders conservateurs nord-américains, car il est profondément antidémocratique. En fait, le gouvernement de l'Union nationale n'est qu'une preuve supplémentaire d'un atavisme canadien-français : c'est la culture canadienne-française qui serait antidémocratique. Trudeau développe une vision tronquée du passé québécois. Il affirme que les Canadiens français sont le seul peuple au monde qui a pu jouir du régime démocratique sans avoir à se battre pour l'obtenir : « les Canadiens français forment peut-être le seul peuple connu de l'histoire qui jouisse de la liberté démocratique sans en avoir conquis les avantages de haute lutte¹ ». Le Québec l'aurait reçue en cadeau de son conquérant britannique.

C'est bien sûr une caricature qui fait bon marché des faits les plus saillants de l'histoire politique québécoise du XIX^e siècle, comme la lutte du Parti canadien puis des Patriotes pour obtenir la démocratie, depuis le début du siècle jusqu'en 1837-1838,

¹Pierre Trudeau, « Manifeste démocratique » (1958), dans Yvan Lamonde et Gérard Pelletier, *Cité libre : une anthologie*, Montréal, Stanké, 1991, p. 101.

ou la lutte des Réformistes de Louis-Hippolyte La Fontaine pour le gouvernement responsable, obtenu en 1848 dans le Canada-Uni.

Pour émanciper les Canadiens français, il faut donc dans la vision de Trudeau les émanciper du nationalisme canadien-français, de tout ce qui vise à renforcer la tradition et l'identité canadienne-française, pour les inscrire de plain-pied dans un nouvel ordre canadien. C'est l'espace canadien réformé qui leur permettra d'être des individus libres, émancipés, épanouis. Trudeau se fera donc une mission de combattre le nationalisme québécois. Pour les trudeauistes, c'est la mission de tous les vrais progressistes.

Dans *Cité libre*, Trudeau va exposer son idéal cosmopolite : les nations sont des obstacles à la liberté individuelle, le nationalisme est une sombre pulsion qui mène au nazisme et est responsable des deux guerres mondiales (plutôt que l'impérialisme ou le totalitarisme). L'avenir de l'humanité passe donc par les communautés multinationales, ces empires que l'ère des nationalités, faisant la promotion d'États-nations s'autogouvernant et de la souveraineté des peuples depuis le début du XIX^e siècle, a détruits. Le Canada doit être un modèle de ce

type d'État et servir d'exemple à l'humanité. Pour cela, il devra subir une transformation en profondeur, mais surtout, il faudra éviter toute concession au nationalisme québécois.

Par souci de justice, à tout le moins, pour en conserver les apparences, Trudeau développera également une critique du nationalisme canadien-anglais : « L'histoire nous montre que les Canadiens français n'ont pas vraiment cru à la démocratie pour eux-mêmes et que les Canadiens anglais ne l'ont vraiment pas voulue pour les autres² ».

UN CANADA BILINGUE ET NON BICULTUREL

Devenu premier ministre en 1968, Trudeau pourra mettre en place le nouveau Canada qu'il a proposé dans ses écrits des années 1950 et 1960. À cette époque, l'élan du nationalisme québécois, croissant depuis l'entre-deux-guerres, connaît une accélération inouïe, avec la Révolution tranquille : gouvernement de Jean Lesage, gouvernement de Daniel Johnson père, mouvements indépendantistes, création du Mouvement souveraineté-association de René Lévesque, tandis que l'agitation grandit. Johnson réclame « égalité ou indépendance ». Trudeau se pose en adver-

Autrement dit les Canadiens anglais n'envisageaient pas son application aux autres ethnies. Le nouveau Canada qu'il propose devra dépasser ces deux identités, transcender la division du pays en deux nations ou solitudes en forgeant une identité nouvelle. Mais sa critique du nationalisme canadien-anglais se place sur un autre registre. En somme, la tradition canadienne-anglaise a été injuste, mais celle du Canada français a une tare. Il faut corriger la culture canadienne-anglaise, mais libérer le Canadien français de sa nation.

saire. Son prédécesseur libéral, Lester B. Pearson, et son adversaire conservateur, Robert Stanfield (chef de l'opposition officielle), s'y montraient davantage ouverts. Pearson avait institué la commission Laurendeau-Dunton, sur le bilinguisme et le biculturalisme (1963-1969). Après la mort d'André Laurendeau (1968), le biculturalisme est mis au rencart. Trudeau va cristalliser l'opposition intransigeante à toute concession au Québec.

²Dans « De quelques obstacles à la démocratie au Québec », *Cité libre*, 1958, version française d'un article paru dans *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, la même année.

Trudeau cherchera la formule qui permette de faire du Canada un pays officiellement bilingue, sans renforcer la reconnaissance de l'existence de deux peuples fondateurs, ce qui entraînerait de nouveaux pouvoirs pour le Québec. Il la trouvera en adoptant une définition strictement individuelle des droits linguistiques qui renforce une vision unitaire du Canada.

Le rapport aux langues officielles renforce ainsi la vision unitaire du Canada : il n'y a pas de Canada anglais et de Canada

français, mais un Canada bilingue et uni, où les citoyens canadiens ont des *préférences linguistiques* plutôt que des identités nationales différentes. Les droits linguistiques définis sur une base individuelle impliquent que les Canadiens ont le droit d'être servis et scolarisés dans la langue de leur choix lorsque le nombre le permet, partout au Canada. Il n'est en revanche fait aucune référence aux communautés, c'est-à-dire aux peuples qui forment les assises concrètes de ces deux cultures.

LE MULTICULTURALISME

Pour mieux dépasser les nationalismes historiques au Canada, celui des deux cultures qui y forment autant de sociétés dites d'accueil ou encore « distinctes », Trudeau adoptera une politique du multiculturalisme en 1971. La nouvelle gauche est parvenue, dans les années 1960, à imposer cette nouvelle conception de la société et de l'intégration de l'immigration avec un grand succès dans les groupes militants occidentaux et dans les institutions de pays comme la Grande-Bretagne, l'Australie et le Canada. Le multiculturalisme est une remise en question frontale des politiques d'intégration préalables, qui favorisaient l'assimilation à la culture majoritaire de la nation

d'accueil. La culture occidentale est attaquée de front : les tenants de la nouvelle gauche préconisent alors qu'on encourage les immigrants à préserver leur culture d'origine plutôt qu'à intégrer la culture de leur nouvelle nation.

Le trudeauisme définit le Canada comme une mosaïque culturelle (définition officielle aujourd'hui), sans référence aux deux peuples fondateurs, base des deux anciens nationalismes qu'il entend transcender pour définir le Canada en modèle pour l'humanité. Paradoxalement, c'est une façon pour Trudeau de renforcer l'identification au Canada de tous les Canadiens et de défi-

nir un nouveau patriotisme canadien. Sur le coup, l'identité canadienne-anglaise est froissée par l'évolution du Canada, mais peut compter sur le maintien de

l'anglais comme langue commune et donc d'intégration et tabler en échange sur un Canada plus fort où le nationalisme québécois est tenu en laisse.

UN ÉTAT CANADIEN DÉCOLONISÉ DE LONDRES, DES PROVINCES COLONISÉES PAR OTTAWA

L'idéal trudeauiste recherche le dépassement des nationalismes canadien-anglais et canadien-français pour forger une nouvelle identité canadienne, bilingue, multiculturelle et cosmopolite. L'attachement aux États provinciaux peut être un obstacle sur cette voie, surtout dans le cas du Québec, État national de ceux qu'on appelait alors les Canadiens français. L'État central doit s'imposer comme partenaire senior de la fédération. En fait, il est appelé à s'immiscer dans les champs de compétence provinciaux pour unifier les conditions de vie des Canadiens, en matière de droits linguistiques d'éducation, de services de santé, de services sociaux et d'économie

généralement au profit des centres ontariens³.

C'est une vieille tradition libérale qui remonte à MacKenzie King et à la Commission Rowell-Sirois, instituée à la fin des années 1930. L'ère Trudeau se démarque toutefois par l'intransigeance du gouvernement fédéral face aux réclamations des provinces. Le nouvel État canadien poursuit du même coup sa décolonisation, c'est-à-dire son affranchissement des symboles britanniques et de la tutelle britannique, depuis le statut de Westminster jusqu'au rapatriement de 1982, en passant par l'unifolié et l'adoption de l'Ô Canada comme hymne national.

³Cas notoire : avec la nouvelle politique économique, le gouvernement Trudeau est intervenu dans la régulation du prix du pétrole au détriment du développement des jeunes provinces de l'Ouest. On pourrait aussi mentionner l'industrie nucléaire fédérale exclusivement centrée sur l'Ontario, etc.

LA CONSTITUTION DE 1982 - UN QUÉBEC BLOQUÉ

Le rapatriement de la Constitution en 1982 consacre le triomphe du trudeauisme. De tous les projets politiques mis de l'avant au Québec après l'amorce de la Révolution tranquille sous Jean Lesage – indépendance (RIN), souveraineté-association (PQ), « égalité ou indépendance » (UN), « société distincte » (PLQ), etc. – le trudeauisme recueillait le moins d'appuis, mais c'est celui qui, paradoxalement, a eu le plus de succès. Le résultat du triomphe du trudeauisme est un Québec bloqué. La nouvelle constitution consacre la vision trudeauiste du bilinguisme et celle du pluralisme ethnique et religieux inscrite dans le multiculturalisme, en enchâssant une Charte des droits et libertés qui adopte la vision trudeauiste sur ces deux questions. Elle consacre du même coup un plus grand rôle du gouvernement

central. La Cour suprême, organe nommé exclusivement par le gouvernement fédéral, devient l'arbitre absolu des litiges constitutionnels et le tribunal devant lequel toutes les lois du Canada peuvent être examinées en fonction de leur conformité à la Charte et à la constitution. Rappelons que le Québec a tout simplement été exclu du processus de rapatriement et de ratification de la nouvelle constitution, qu'il a jusqu'à ce jour refusé de parapher. Avant Trudeau, tous les gouvernements reconnaissaient au Québec un droit de veto. Avec l'appui de la Cour suprême, Trudeau choisit de passer outre. Par cette réforme majeure du fédéralisme, il a consacré tout à la fois le gouvernement des juges, qui priment sur les Parlements, et la suprématie de l'État central (par son voler juridique plus qu'exécutif ou législatif).

ÉCHEC AU BICULTURALISME

La reconnaissance constitutionnelle des deux peuples fondateurs du Canada aurait entraîné de nouveaux pouvoirs pour le Québec, État national des Canadiens français. Le nouveau Canada défendu

et institutionnalisé par le trudeauisme condamne toute ouverture en ce sens. Ce blocage, Trudeau l'a assuré en 1969, avec la loi sur les langues officielles, et en 1982, avec les dispositions de la nouvelle constitution en

matière de droits linguistiques, consacrant la vision strictement individualiste de ceux-ci. Trudeau veillera à empêcher toute modification de cet ordre constitutionnel. En effet, les trudeauistes joueront un rôle clé, au cours du processus de

ratification de l'Accord du lac Meech (1987-1990), pour obtenir l'échec de l'accord. Avec notamment la clause de la « société distincte », l'accord aurait entraîné une modification de la constitution allant dans le sens d'un biculturalisme effectif.

ÉCHEC AU QUÉBEC FRANÇAIS

La nouvelle constitution fait du même coup échec au Québec français dont on rêve depuis longtemps, qu'on tente de mettre en place avec la Révolution tranquille et spécifiquement avec la Charte de la langue française (1977). Camille Laurin savait que certaines dispositions seraient invalidées en fonction de la constitution de 1867 qui faisait du Québec une province bilingue. La loi 101 visait à faire,

entre autres, du français la langue normale du travail et de l'éducation, avec des droits reconnus pour la minorité historique anglaise. L'un des enjeux étant l'intégration de l'immigration. Les droits linguistiques tels que définis dans la nouvelle Charte canadienne des droits et libertés vont démultiplier les jugements de la Cour suprême abrogeant des pans entiers de la loi 101.

ÉCHEC AU QUÉBEC SOUVERAIN

Le trudeauisme se veut l'adversaire intransigeant du nationalisme québécois, même fédéraliste, comme Trudeau l'explique crûment dans son discours « Finies les folies ! » prononcé en 1969. A fortiori, il est l'adversaire intransigeant du souverainisme. La définition du nationalisme par Trudeau –

idéologie responsable des guerres mondiales et révélées par le nazisme – implique la démonisation du souverainisme québécois. On ne peut négocier avec la *Bête*. Cette attitude intransigente était plus difficile à tenir pour un Lester Pearson ou un Robert Stanfield. En tout état de cause, elle coupait l'herbe sous

le pied de la démarche modérée portée par René Lévesque, le projet de souveraineté-association, qui impliquait de négocier avec un partenaire canadien-anglais une union canadienne entre deux États souverains. La fin de non-recevoir de Trudeau et la démonisation de la souveraineté auront au total grandement empêché que ne se constituât un plus grand consensus en faveur de la souveraineté-association en 1980, lors du premier référendum. Au moment du second référendum en 1995, l'action des trudeauistes, avec le parti libéral canadien de Jean Chrétien au pouvoir fut encore déterminante. Les trudeauistes

remirent alors en circulation leurs vieux poncifs forgés à l'époque de Duplessis : pour préserver les citoyens du Québec des sombres passions du nationalisme québécois (supposé ethniciste, rétrograde, antidémocratique), il faut la supervision fédérale. Pourtant, celui qui s'érigea en champion des droits de l'homme dans les années 1950 et qui a cherché à polir cette image avec la constitution de 1982, est aussi l'homme qui menace de limoger les employés de Radio-Canada au grand complet en 1969⁴ et de la loi des mesures de guerre en 1970⁵.

UNE HÉGÉMONIE INTELLECTUELLE

Au final, le trudeauisme a triomphé du nationalisme québécois, malgré l'échec électoral du PLC au Québec constant depuis le rapatriement unilatéral de 1982. Il est parvenu à redéfinir les institutions et la loi fondamentale du Canada, limitant ainsi la capacité de l'Assemblée nationale à définir un Québec plus autonome ou plus français. Il l'a fait parce qu'il a refusé de négocier avec les souverainistes aussi bien qu'avec les nationalistes fédéralistes. Mais il l'a fait, aussi, parce qu'il est parvenu à s'imposer largement

aux esprits. Depuis sa critique du Québec de Duplessis jusqu'à sa vision multiculturaliste et sa conception des droits linguistiques, la vision de Trudeau est en position largement hégémonique, dans les milieux juridiques,

⁴Dans son discours « Finies les folies ! » prononcé à Montréal le 19 octobre 1969, Trudeau, alors premier ministre, accuse Radio-Canada d'être favorable aux séparatistes et menace de fermer la société si cela ne change pas immédiatement du tout au tout.

⁵En octobre 1970, lorsque deux cellules du FLQ enlevèrent le ministre québécois Pierre Laporte, qui sera tué, et le haut-commissaire britannique à Montréal, Trudeau choisit d'appliquer la loi sur les mesures de guerre. La loi suspend les droits civils et permet de détenir des gens sans justification pendant 90 jours. Il est notoire que parmi les centaines de sympathisants souverainistes arrêtés, une écrasante majorité n'avait aucun lien avec le FLQ.

médiatiques et souvent intellectuels, notamment dans nos programmes d'éducation. La trudeauisation des esprits affecte même une large frange des souverainistes, subjugués par sa critique du nationalisme et sa prétention d'incarner la tolérance et l'ouverture d'esprit, à une époque où se dire citoyen du monde semble beaucoup plus à

la mode que de se dire patriote québécois.

La législation trudeauiste et la constitution de 1982 forment des obstacles majeurs au nationalisme québécois, mais ce triomphe du trudeauisme sur les esprits au Québec en constitue un plus formidable encore.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Charles Philippe Courtois est professeur au Collège militaire royal de Saint-Jean, établissement préuniversitaire et universitaire, où il enseigne l'histoire. Auteur de *La Conquête : une anthologie*, il codirige l'*Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois* dont le 1^{er} tome vient de paraître chez VLB. Docteur en histoire de l'Institut d'Études politiques de Paris (2007) et de l'UQAM (2008), sa thèse s'intitule *Trois mouvements intellectuels québécois et leurs relations françaises : l'Action française, La Relève et La Nation (1917-1939)*. Spécialiste

d'histoire intellectuelle, il a publié plusieurs articles et chapitres de livres sur l'histoire des idées et des intellectuels aux époques moderne et contemporaine, ainsi que de nombreux essais. Il est également intervenu à plusieurs reprises dans les débats au sujet de l'enseignement de l'histoire au Québec. Il est également l'auteur de deux cahiers de recherche de l'IRQ : l'un sur le nouveau programme d'histoire du Québec et du Canada au secondaire (2009) alors que l'autre se penche sur les possibilités d'une politique québécoise en matière de commémorations (2010).

Présentation de l'IRQ

Fondé en 2002, l'Institut de recherche sur le Québec (IRQ) a pour mission de susciter, de soutenir et de diffuser des recherches et des textes d'opinion sur des sujets touchant le développement du Québec, la défense de ses intérêts vitaux et de l'identité qu'ils traduisent. Lieu d'échanges, de concertation et de débats entre les groupes et les individus qui réfléchissent et agissent pour bâtir le Québec, l'IRQ se situe au carrefour de l'observation et de l'action.

Équipe de recherche

- Gilles Grondin, directeur général
- Mathieu Bock-Côté, directeur de la recherche
- Charles-Philippe Courtois, chercheur associé
- Joëlle Quéryn, chercheuse associée
- Guillaume Rousseau, chercheur associé
- Patrick Taillon, chercheur associé



5500, rue Fullum, local 211
Montréal (Québec) H2G 2H3
Téléphone : (514) 527-6223

www.irq.qc.ca